RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00358
Numéro SIREN : 801 354 549
Nom ou dénomination : ABLIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2021 sous le numéro de dépôt 2838

DGFiP N° 2050-SD 2020

① BILAN — ACTIF

(Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 21 quai du Clos des Roses 60200 COMPIEGNE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 0 1 3 5 4 5 4 9 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/08/2020 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	10 000	AI	10 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	184 942	AS 142 771	42 172
	Autres immobilisations corporelles	AT	64 712	AU 48 021	16 691
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	259 654	BK 190 792	68 863
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	123 615	BM	123 615
	En cours de production de biens	BN	9 334	BO	9 334
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	9 573	BS	9 573
	Marchandises	BT	23 230	BU	23 230
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	125 629	BY	125 629
	Autres créances (3)	BZ	23 166	CA	23 166
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	53 240	CG	53 240
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 729	CI	7 729
	TOTAL (III)	CJ	375 516	CK	375 516
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	635 170	1A 190 792	444 378

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	5 154
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	99 745
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	214 899
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	73 334
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 713
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 278
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 809
	Dettes fiscales et sociales	DY	81 344
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	229 479
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	444 378
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190 130
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	14 180

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	171 234	FB	47 453	FC	218 687	
	Production vendue biens *	FD	27 257	FE	51 450	FF	78 707	
	Production vendue services *	FG	321 397	FH	229 231	FI	550 628	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	519 888	FK	328 134	FL	848 022	
	Production stockée *					FM	(11 230)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6 493	
	Autres produits (1) (11)					FQ	944	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	844 230	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	73 287	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	10 081	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	63 032	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 394	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	188 246	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 002	
	Salaires et traitements *					FY	240 748	
	Charges sociales (10)					FZ	84 822	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	33 895	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 331	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	712 839	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	131 391	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	47	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	47	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	660	
	Différences négatives de change					GS	54	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	713	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(667)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	130 724	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	30 979
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	844 277
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	744 532
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	99 745

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	IP	4 745
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	II	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 493
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2020

Désignation de l'entreprise SAS ABLIANCE — Néant ☐*

(Ne pas remplir le montant des cessions)*

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	10 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	177 726	KT		KU	7 217
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	33 212	KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	30 926	LC		LD	574
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LJ		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	241 864	LO		LP	7 791
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV	
	TOTAL IV			LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	251 864	ØH		ØJ	7 791

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	10 000	IX	10 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	184 942	ML	184 942
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	33 212	MO	33 212
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	31 500	MU	31 500
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	249 654	NI	249 654
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	259 654	ØM	259 654

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 31 08 2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	116 470	QA	26 301	QB		QC	142 771
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	18 248	QE	3 735	QF		QG	21 983
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 179	QM	3 859	QN		QO	26 038
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	156 896	QV	33 895	QW		QX	190 792
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	156 896	ØP	33 895	ØQ		ØR	190 792

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non soumis (NP + NQ + NR)	NW		Total général non soumis (NS + NT + NU)	NY		Total général non soumis (NW − NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZG		ZH	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	CP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	CT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	125 629		125 629			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 560		2 560			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 370		2 370			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	3 048		3 048			
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	15 189		15 189			
	Charges constatées d'avance	VS	7 729		7 729			
	TOTAUX	VT	156 524	VU	156 524	VV		
RENVOIS	(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	14 180	14 180		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	59 154	19 805	39 349	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 809	47 809		
Personnel et comptes rattachés		8C	17 331	17 331		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	48 318	48 318		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 021	15 021		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	674	674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	23 713	23 713		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	226 201	VZ 186 852	39 349	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	35 743	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

ABLIANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 quai du Clos des Roses
60200 COMPIEGNE

801 354 549 RCS COMPIEGNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 FEVRIER 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 99 745 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice ***99 745 euros***

A titre de ***dividendes*** 30 000,00 euros
Soit 30 euros par action

Le solde ***69 745 euros***

En totalité au compte « ***autres réserves*** » lequel s'élève ainsi à 74 899 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 184 899 euros pour un capital social de 100 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices clos	Dividende brut	Eligible à l'abattement de 40 %	Non éligible à l'abattement de 40 %
31.08.2017	20 000 €	-	20 000 €
31.08.2018	30 000 €	-	30 000 €
31.08.2019	15 000 €	-	15 000 €

JFC

Décision de l'associée unique en date du 26 février 2021.

L'associée unique adopte cette proposition.

Certifié conforme
La Présidente

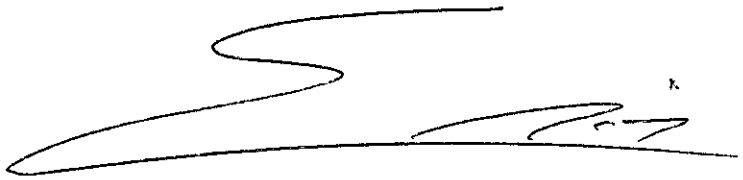

JFC

AEQUITAS AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Hauts-de-France

GREFFE

ABLIANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €

R.C.S. COMPIEGNE 801 354 549

Siège Social :
21 quai du Clos des Roses
60200 COMPIEGNE

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

9 rue Delesalle – P.A. du Pré Catelan – 59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

SARL au capital de 619 260 € – RCS LILLE METROPOLE B 046 350 088

AEQUITAS AUDIT

Associés Gérants
Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHELDEN

Associés
Hervé JOORIS
Valérie LECOEUVRE
Christophe LEWANDOWSKI

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC des HAUTS-DE-FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

A l'Associée Unique de la Société par Actions Simplifiée ABLIANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée ABLIANCE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

9 rue Delesalle
PA du Pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE
Tél. : 03 20 74 64 40
Courriel : audit@aequitas.fr
www.aequitas.fr

SARL AEQUITAS AUDIT, SARL au capital de 619 260 euros – RCS LILLE Métropole B 046 350 088 – SIRET 046 350 088 00103 – ID TVA CEE FR 00 046 350 088

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine, le 15 février 2021

Pour AEQUITAS AUDIT



Marc DUBOIS
Commissaire aux Compte

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2020			31/08/2019
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels	184 942	142 771	42 172	61 256
Autres immobilisations corporelles	64 712	48 021	16 691	23 711
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé	*259 654*	*190 792*	*68 863*	*94 967*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements	123 615		123 615	125 009
En cours de production de biens	9 334		9 334	20 931
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	9 573		9 573	9 206
Marchandises	23 230		23 230	33 311
▪ **Avances & acomptes versés / commande**				2 875
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	125 629		125 629	121 342
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	15 189		15 189	12 292
Personnel				
Organismes sociaux	2 560		2 560	
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 370		2 370	6 001
Autres	3 048		3 048	
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	53 240		53 240	20 772
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	7 729		7 729	7 594
Total de l'actif circulant	*375 516*		*375 516*	*359 333*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	***635 170***	***190 792***	***444 378***	***454 300***

Marc DUBOIS & ÆQUITAS EXPERT COMPTABLE DIPLOME COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/08/2020	31/08/2019
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 154	17 979
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	***99 745***	***2 175***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*214 899*	*130 154*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	59 154	94 897
Découverts, concours bancaires	14 180	20 761
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	23 713	47 719
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**	3 278	6 235
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 809	100 784
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	17 331	17 541
Organismes sociaux	48 318	23 705
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 021	10 763
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	674	1 255
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		486
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	*229 479*	*324 146*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***444 378***	***454 300***

Marc DUBOIS & ÆQUIVAS EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

	31/08/2020			31/08/2019	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises	218 687		218 687	290 998	-72 311
Production vendue biens	78 707		78 707	79 734	-1 027
Production vendue services	550 628		550 628	422 694	127 934
Chiffres d'affaires Nets	**848 022**		**848 022**	**793 427**	**54 596**
Production stockée			-11 230	11 592	-22 822
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			6 493	2 815	3 679
Autres Produits			944	3 064	-2 119
Total des produits d'exploitation			**844 230**	**810 897**	**33 333**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			73 287	114 646	-41 358
Variation de stock (marchandises)			10 081	5 344	4 737
Achats de matières premières et autres approvisionnements			63 032	74 790	-11 758
Variation de stock matières premières et autres approv.			1 394	-13 621	15 015
Autres achats et charges externes			188 246	202 883	-14 637
Impôts, taxes et versements assimilés			6 002	7 072	-1 070
Salaires et traitements			240 748	266 549	-25 801
Charges sociales			84 822	103 435	-18 613
Dotations aux amortissements sur immobilisations			33 895	43 658	-9 763
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			11 331	299	11 032
Total des charges d'exploitation			**712 839**	**805 057**	**-92 217**
RESULTAT EXPLOITATION			**131 391**	**5 840**	**125 550**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change			47	90	-43
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**47**	**90**	**-43**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			660	2 055	-1 396
Différences négatives de change			54	502	-448
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**713**	**2 558**	**-1 844**
RESULTAT FINANCIER			**-667**	**-2 468**	**1 801**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**130 724**	**3 373**	**127 351**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				513	-513
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				685	-685
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles				**1 198**	**-1 198**
RESULTAT EXCEPTIONNEL				**-1 198**	**1 198**
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			30 979		30 979
Total des Produits			**844 277**	**810 987**	**33 289**
Total des charges			**744 532**	**808 812**	**-64 280**
RESULTAT NET			**99 745**	**2 175**	**97 570**
Dont Crédit-bail mobilier			4 745	4 745	
Dont Crédit-bail immobilier					

Marc DUBOIS EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABLIANCE
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 444 378 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 99 745 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Autres éléments significatifs

Montant des engagements retraite 52 286 euros

En date du 30 janvier 2020, l'OMS a déclaré l'état d'urgence internationale liée à la santé publique. En raison de l'évolution de la COVID-19, le gouvernement français a annoncé la fermeture des activités non essentielles à compter du 15 mars 2020 et des mesures de confinement en date du 17 mars 2020.
La société a eu recours au chômage partiel pour un montant de 11 295 euros

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'évènements postérieurs à la clôture de l'exercice, autres que ceux consécutifs à la crise sanitaire décrits précédemment.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et de la situation économique en résultant, cette crise pourra néanmoins avoir des conséquences sur l'exercice 2020/2021, la valorisation des actifs de la société, son activité et ses résultats, sans qu'il soit possible d'en mesurer actuellement les impacts financiers à la date d'arrêté des comptes.

À la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2020 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



(suite)

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 10 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	10 000		10 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*10 000*		*10 000*	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 259 654 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Immobilisations corporelles	241 864	7 791		249 654
Immobilisations financières				
TOTAL	*251 864*	*7 791*		*259 654*

Amortissements et provisions d'actif = 190 792 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	156 896	33 895		190 792
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*156 896*	*33 895*		*190 792*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	10 000	0	10 000	Non amortiss.
Matériel industriel	184 942	142 771	42 172	de 4 à 8 ans
Instal.gales, agenct	33 212	21 983	11 229	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	15 276	11 657	3 620	de 3 à 5 ans
Mobilier	16 223	14 381	1 842	5 ans
TOTAL	*259 654*	*190 792*	*68 863*	

Etat des créances = 156 524 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	156 524	156 524	
TOTAL	*156 524*	*156 524*	

Produits à recevoir par postes du bilan = 26 584 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 169
Autres créances	19 415
Disponibilités	
TOTAL	*26 584*

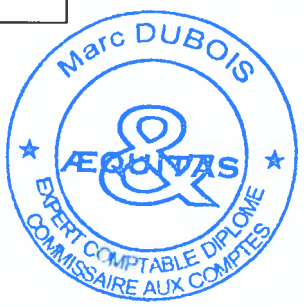

Charges constatées d'avance = 7 729 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1000***	***100,00***	***100 000***

Etat des dettes = 226 201 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	73 334	33985	39349	
Dettes financières diverses	23 713	23 713		
Fournisseurs	47 809	47 809		
Dettes fiscales & sociales	81 344	81 344		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***226 201***	***186 852***	***39349***	

Charges à payer par postes du bilan = 26 614 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 248
Dettes fiscales & sociales	22 366
Autres dettes	
TOTAL	***26 614***

Marc DUBOIS ÆQUIVAS EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 848 022 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	218 687	25,79 %
Ventes de produits finis	78 707	9,28 %
Prestations de services	524 841	61,89 %
Produits des activités annexes	25 788	3,04 %
TOTAL	***848 022***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



(suite)

Autres informations

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

SAS BIOLAGO GROUP



(suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 26 584 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(41810000)	7 169
TOTAL	*7 169*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir(40980000)	15 189
Charges sociales - produits à recev(43870000)	1 178
Etat - produits à recevoir(44870000)	3 048
TOTAL	*19 415*

Charges constatées d'avance = 7 729 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	7 729
TOTAL	*7 729*

Charges à payer = 26 614 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues(40810000)	4 248
TOTAL	*4 248*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés à payer(42820000)	12 940
Personnel - autres charges à payer(42860000)	2 000
Charges sociales s/congés à payer(43820000)	4 788
Charges sociales - charges à payer(43860000)	2 500
Etat - autres charges à payer(44860000)	138
TOTAL	*22 366*